



Parc des expositions

Restez connecté en profitant du Wifi, selon les trois formules proposées ci-dessous :

VISITEURS

- ▶ Réseau wifi avec portail captif.
- ▶ Accès saisie de l'adresse email du visiteur.
- ▶ Déconnexion automatique après 20min d'inactivité.
- ▶ Authentification nécessaire (email) pour se connecter à nouveau.
- ▶ Débit 2 Mb/s à partager.
- ▶ Connexion limitée à 30 personnes.

GRATUIT

WIFI EXPOSANTS ORGANISATEUR

- ▶ Réseau wifi avec portail captif. *Pour être connecté durant votre événement*
- ▶ Accès avec nom d'utilisateur + mot de passe.
- ▶ Déconnexion automatique après 15min d'inactivité.
- ▶ Authentification nécessaire (nom d'utilisateur + mot de passe) pour se connecter à nouveau.
- ▶ Débit 7 Mb/s à partager.
- ▶ Entre 70 et 120 connexions en simultané.

276€ HT

WIFI EXPOSANTS PREMIUM

Pour assurer la connexion de clients privilégiés pendant votre événement

- ▶ Réseau wifi avec portail captif.
- ▶ Accès avec nom d'utilisateur + mot de passe.
- ▶ Déconnexion automatique après 30min d'inactivité.
- ▶ Authentification automatique pour se connecter à nouveau.
- ▶ Débit 13 Mb/s à partager.
- ▶ 25 connexions maximum.

50€ HT
par connexion
supplémentaire

MESSAGE DE PREVENTION

L'accès à internet proposé par notre établissement ne doit en aucune manière être utilisé à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise.

En mettant à disposition cet accès à internet, nous souhaitons vous inviter à adopter une attitude responsable quant à l'utilisation de cette connexion internet.

Nous vous informons qu'un logiciel de type « eMule » ou « uTorrent » peut être actif sur votre ordinateur. S'il n'est pas désactivé, ce logiciel peut mettre à disposition automatiquement des fichiers téléchargés.

Nous nous engageons dans la protection du droit des créateurs et souhaitons vous associer à cette démarche en vous invitant à ne pas télécharger illégalement des contenus contrevenant au droit de la propriété intellectuelle sur internet.

Si vous souhaitez des renseignements sur l'offre culturelle disponible en ligne, et notamment les offres labellisées par l'Hadopi, vous pouvez consulter le site internet www.offrelegale.fr.

Par ailleurs, si vous souhaitez davantage de précisions concernant les moyens de sécurisation liés à un accès internet, vous pouvez consulter le site internet de l'Hadopi : www.hadopi.fr, à la rubrique « ressources », « fiches pratiques », thème « questions générales ».

Nous vous remercions pour votre vigilance et comptons sur votre diligence.